



Municipalité de Dizy

Au Conseil communal de Dizy

Dizy, le 31 octobre 2022

PREAVIS 08/2022

relatif à une demande de crédit de **CHF 1'810'000.-** pour le financement des travaux de raccordement du réseau communal d'assainissement des eaux usées sur la STEP de La Sarraz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Le projet de descente des eaux usées du village vers la STEP de La Sarraz a été présenté dans le préavis soumis ce printemps à votre Conseil (n° 03/2022), destiné à financer les études jusqu'au début du chantier. A ce jour, le Canton maintient la pression pour que la STEP communale soit abandonnée rapidement, vu que les analyses de l'effluent sont non conformes et ne répondent pas aux exigences légales. Les solutions techniques pour le prétraitement des eaux usées industrielles ont par ailleurs été passées en revue, afin d'obtenir l'accord de la Commune de La Sarraz, par rapport à la charge supplémentaire en provenance de Dizy pour la STEP actuelle, en attente de la future installation régionale à laquelle le projet EHVV cherche à aboutir. Ainsi, le maintien de l'aérateur sur le site de la STEP dans une phase intermédiaire est nécessaire pour effectuer une rétention et acheminer en bande les eaux usées industrielles vers La Sarraz.

En parallèle, le projet de collecteur régional Dizy-La Sarraz est soumis au Canton pour consultation des services concernés avant enquête publique. Ces démarches visent à débiter le chantier au printemps prochain après obtention des autorisations et accords du Canton, de la Commune de La Sarraz et des propriétaires de parcelles touchées par le tracé.

Les diverses difficultés rencontrées jusqu'ici ont eu pour conséquence de reporter en 2023 le début des travaux. Par ailleurs, les communes concernées (dont Dizy) vont prochainement décider de l'approbation ou non des statuts de l'association intercommunale EHVV. Ainsi la procédure d'appel d'offres pour travaux de génie civil a également été retardée et sera lancée en début d'année. Pour ouvrir le chantier dans les délais les plus rapides, la Municipalité sollicite donc le crédit complet sur la base du devis d'ingénieur.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Le projet présenté au printemps est entièrement maintenu tel que décrit dans le préavis précédent. En particulier, la construction d'un collecteur gravitaire de profondeur importante à partir du Boulevard pour rediriger les eaux usées vers La Sarraz, le diamètre de 200 mm du collecteur avec une pente minimale imposée pour garantir la capacité utile à Dizy ainsi qu'aux communes en amont du bassin versant du Veyron qui refoulent les eaux usées vers la sortie du village côté Chevilly. Il en va de même pour le passage en double siphon sous la Venoge avec chambre de mise en charge et de curage. Le projet a été complété par le refoulement des eaux usées industrielles stockées sur le site de la STEP actuelle dans l'aérateur pour déversement avec débit constant en bande dans le collecteur.

Cet été, le collecteur d'eaux claires qui rejoint le Boulevard à côté de la fontaine située à la sortie du village côté Chevilly depuis le Chemin Derrière-la-Ville en traversant les parcelles en diagonale s'est affaissé et ne peut plus acheminer les eaux de pluie vers l'aval. Pour le remplacer il est prévu de poser un nouveau collecteur le long du chemin pour rejoindre le Boulevard à hauteur du parking.

3. ASPECTS FINANCIERS

Le devis présenté au printemps est maintenu, avec ajout des équipements de pompage des eaux usées industrielles vers le collecteur communal du Boulevard.

1.	Travaux de génie civil	CHF	1'112'100.00
2.	Travaux d'appareillage	CHF	170'700.00
3.	Travaux de forage dirigé	CHF	92'250.00
4.	Frais techniques et administratifs	CHF	145'000.00
5.	Contrôles des raccordements existants	CHF	5'000.00
6.	Frais de géomètre	CHF	10'000.00
7.	Frais d'hydrogéologue	CHF	5'000.00
8.	Frais de pédologue	CHF	8'000.00
9.	Divers et imprévus	CHF	154'000.00
10.	Pompage eaux industrielles	CHF	50'000.00
11.	Collecteur EC Derrière-la-Ville	CHF	<u>40'000.00</u>
	Total HT	CHF	1'792'050.00
	TVA 7.7 %	CHF	<u>137'988.00</u>
	Total devis estimatif net TTC	CHF	<u>1'930'038.00</u>

Vu le montant de CHF 120'000.- accordé en juin, la demande de crédit est de **CHF 1'810'000.-**.

Il est à relever qu'en principe la Commune devrait percevoir, dans le cadre du projet de création d'une association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Haute Venoge/Veyron (EHVV), un montant d'environ CHF 540'000.- de subvention de la part du Canton de Vaud.

Cette somme a été calculée par le bureau RWB Groupe SA qui gère le projet de la future STEP régionale EHVV.

En conclusion de son préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre les décisions suivantes :

VU le préavis municipal N°08/2022 relatif à une demande de crédit de **CHF 1'810'000.-** pour le financement des travaux de raccordement du réseau communal d'assainissement des eaux usées sur la STEP de La Sarraz;

OUÏ le rapport de la Commission chargée de son étude;

Le Conseil communal de Dizy décide :

1. **d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour** la construction de collecteurs séparatifs au Boulevard, tronçon amont;
2. **de lui octroyer un crédit de CHF 1'810'000.- TTC;**
3. **d'approuver le financement tel que proposé, à savoir : ce montant sera empruntés aux meilleures conditions le moment venu ;**

il sera amorti selon disponibilité, mais aux maximum sur 30 ans, sous réserve des valeurs portées au bilan.

Au nom de la Municipalité

La Syndique :



Véronique Brocard



la Secrétaire :



Stéphanie Baudat

Délégué municipal : M. Alain Jaquier.